



Laon, le 2 décembre 2016

Communiqué de presse

Cérémonie de remise des décrets de naturalisation

Le lundi 12 décembre 2016 à 17h30, M. Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne, présidera une cérémonie de remise des décrets de naturalisation dans les salons de la préfecture.

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale les personnes ayant acquis récemment la nationalité française par naturalisation, réintégration ou déclaration.

Quarante-cinq personnes, âgées de 1 à 65 ans et originaires de 17 pays différents, ont été invitées à cette cérémonie :

Albanie, Algérie, Arménie, Brésil, Cameroun, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Guinée, Liban, Madagascar, Maroc, République démocratique du Congo, Russie, Togo, Tunisie, Turquie.

Parmi ces 45 personnes :

- 27 personnes ont été naturalisées par décret (dont 11 enfants par effet collectif) ;
- 12 personnes sont devenues françaises par mariage ;
- 6 enfants sont devenus français par déclaration souscrite auprès du tribunal d'instance, en raison de leur naissance en France ou de leurs attaches françaises.

Pour l'année 2016, dans le département de l'Aisne, 289 personnes sont devenues françaises : 180 par décret, 54 par mariage et 55 par déclaration souscrite auprès du tribunal d'instance de Laon ou de Soissons.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02